



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION
PROFESSIONNELLE
SESSION DU 6 MARS 2015

CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Tél 02 99 23 31 00 - Fax 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE LA FLUME

La commission de sélection professionnelle au grade d'assistant d'enseignement artistique s'est réunie le 6 mars 2015. La séance a été ouverte à 10h00.

Composition de la commission :

Président : Christèle RÉGNAULT

Personnalité qualifiée : Nicolas JURET

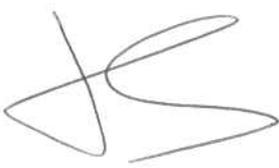
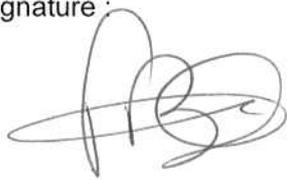
Fonctionnaire appartenant au moins à la même catégorie : Frédéric BRAND

Les candidats ont été invités à se présenter devant la commission par courrier en date du 25 février 2015. Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, apte à être intégré au grade d'assistant d'enseignement artistique :

- Julien CHAUVEL
- Jacques GOYET

Fait à Thorigné-Fouillard, le 6 mars 2015

Les membres de la commission :

Christèle RÉGNAULT	Nicolas JURET	Frédéric BRAND
Signature : 	Signature : 	Signature : 

Affiché dans la commune / établissement le :

Publié sur le site internet de la commune / établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION
PROFESSIONNELLE
SESSION DU 6 MARS 2015**

CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Tél 02 99 23 31 00 - Fax 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

La commission de sélection professionnelle au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe s'est réunie le 6 mars 2015. La séance a été ouverte à 11h20.

Composition de la commission :

Président : Christèle RÉGNAULT

Personnalité qualifiée : Frédéric BRAND

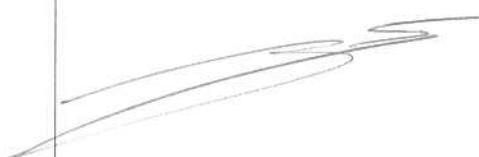
Fonctionnaire appartenant au moins à la même catégorie : Nicolas JURET

Les candidats ont été invités à se présenter devant la commission par courrier en date du 25 février 2015. Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, apte à être intégré au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe :

FRANÇOISE LE GONIDEC

Fait à Thorigné-Fouillard, le 6 mars 2015

Les membres de la commission :

Christèle RÉGNAULT	Frédéric BRAND	Nicolas JURET
Signature : 	Signature : 	Signature : 

Affiché dans la commune / établissement le :

Publié sur le site internet de la commune / établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION
PROFESSIONNELLE
SESSION DU 6 MARS 2015

CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Tél 02 99 23 31 00 - Fax 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DANSE DU SUET

La commission de sélection professionnelle au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe s'est réunie le 6 mars 2015. La séance a été ouverte à 14h10.

Composition de la commission :

Président : Christèle RÉGNAULT

Personnalité qualifiée : Véronique RENARD

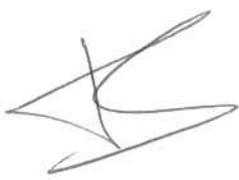
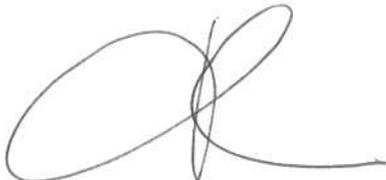
Fonctionnaire appartenant au moins à la même catégorie : Christian BOTHÉ

Les candidats ont été invités à se présenter devant la commission par courrier en date du 25 février 2015. Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, apte à être intégré au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe :

Benjamin COUM

Fait à Thorigné-Fouillard, le 6 mars 2015

Les membres de la commission :

Christèle RÉGNAULT	Véronique RENARD	Christian BOTHÉ
Signature : 	Signature : 	Signature : 

Affiché dans la commune / établissement le :

Publié sur le site internet de la commune / établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION
PROFESSIONNELLE
SESSION DU 6 MARS 2015

CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Tél 02 99 23 31 00 - Fax 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DANSE DU SUET

La commission de sélection professionnelle au grade d'assistant d'enseignement artistique s'est réunie le 6 mars 2015. La séance a été ouverte à 13h30.

Composition de la commission :

Président : Christèle RÉGNAULT

Personnalité qualifiée : Véronique RENARD

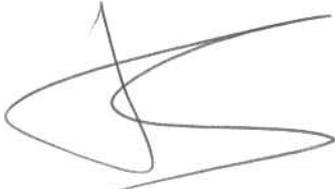
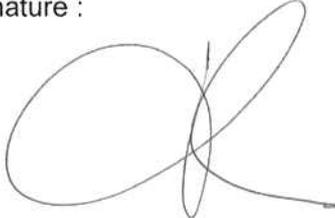
Fonctionnaire appartenant au moins à la même catégorie : Christian BOTHÉ

Les candidats ont été invités à se présenter devant la commission par courrier en date du 25 février 2015. Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, apte à être intégré au grade d'assistant d'enseignement artistique :

Diego GUYARD

Fait à Thorigné-Fouillard, le 6 mars 2015

Les membres de la commission :

Christèle RÉGNAULT	Véronique RENARD	Christian BOTHÉ
Signature : 	Signature : 	Signature : 

Affiché dans la commune / établissement le :

Publié sur le site internet de la commune / établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION
PROFESSIONNELLE
SESSION DU 6 MARS 2015

CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Tél 02 99 23 31 00 - Fax 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUSIQUE ET DANSE – CHARTRES DE BRETAGNE

La commission de sélection professionnelle au grade d'assistant d'enseignement artistique s'est réunie le 6 mars 2015. La séance a été ouverte à 14h50.

Composition de la commission :

Président : Christèle RÉGNAULT

Personnalité qualifiée : Christian BOTHÉ

Fonctionnaire appartenant au moins à la même catégorie : Véronique RENARD

Les candidats ont été invités à se présenter devant la commission par courrier en date du 25 février 2015. Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, apte à être intégré au grade d'assistant d'enseignement artistique :

Bertrand GRELLIER.

Fait à Thorigné-Fouillard, le 6 mars 2015

Les membres de la commission :

Christèle RÉGNAULT	Christian BOTHÉ	Véronique RENARD
Signature : 	Signature : 	Signature : 

Affiché dans la commune / établissement le :

Publié sur le site internet de la commune / établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE SESSION DU 6 MARS 2015

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE DE LA CONTERIE

La commission de sélection professionnelle au grade d'éducateur des activités physiques et sportives s'est réunie le 6 mars 2015. La séance a été ouverte à 15h30.

Composition de la commission :

Président : Christèle RÉGNAULT

Personnalité qualifiée : Claude CORBEL

Fonctionnaire appartenant au moins à la même catégorie : Stéphane CHATENET

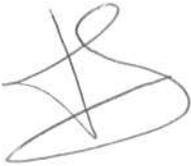
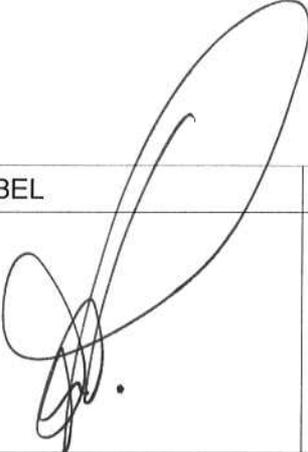
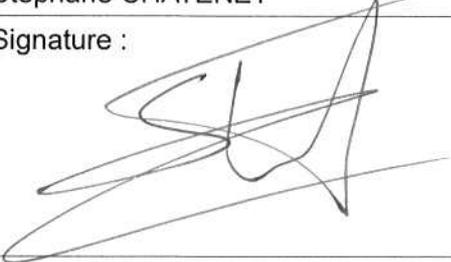
Les candidats ont été invités à se présenter devant la commission par courrier en date du 25 février 2015. Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare l'agent (ou les agents) figurant sur la liste ci-dessous, apte(s) à être intégré(s) au grade d'assistant d'éducateur des activités physiques et sportives :

Beatrice LEPRETRE

7

Fait à Thorigné-Fouillard, le 6 mars 2015

Les membres de la commission :

Christèle RÉGNAULT	Claude CORBEL	Stéphane CHATENET
Signature : 	Signature : 	Signature : 

Affiché dans la commune / établissement le :

Publié sur le site internet de la commune / établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.